

AP'AIPS

Entreprise Adaptée

L'ALTERNATIVE HANDICAP



Handicap et FM
enfin la solution

AP'AIPS

Pionnier et Leader
sur les prestations FM co-traitées

www.apaips.com
infoapaips@apaips.com



Handicap et services généraux enfin des solutions



1. Pourquoi faire appel au secteur adapté ?

A savoir :

Les Entreprises Adaptées s'inscrivent dans une démarche de développement durable au sein de leur métier afin d'améliorer leurs performances environnementales tout en exerçant un impact positif sur leurs résultats (Norme Iso 26000, ISO 9001, Norme ISO 14001, OHSAS 18001 2007...).

Etre client d'une **Entreprise Adaptée** c'est notamment :

- ▶ S'inscrire dans une démarche citoyenne : permettre à des travailleurs en situation de handicap d'accéder à l'emploi ou de conserver ce dernier.
- ▶ Travailler en collaboration avec des professionnels : Les Entreprises Adaptées sont spécialistes sur leur métier. Elles disposent de moyens techniques et de matériels professionnels qui leur permettent de garantir à leurs clients des prestations de qualité.
- ▶ Développer des partenariats durables en s'engageant sur des projets innovants et sur mesure.
- ▶ Réduire la contribution AGEFIPH en valorisant une quotité du chiffre d'affaires réalisé avec l'Entreprise Adaptée.



2. Expertise

2.1 Présentation AP'AIPS

AP'AIPS est triplement certifiée :

ISO 9001

ISO 14001

OHSAS 18001

AP'AIPS est une Entreprise Adaptée qui emploie **200 salariés en situation de handicap disposant d'une RQTH** (Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé).

Créée en 1997 l'AP'AIPS est l'un des principaux acteurs de l'insertion professionnelle et sociale des personnes en situation de handicap.

Les synergies présentes au sein de l'Entreprise Adaptée permettent de répondre aux besoins des entreprises en Ile de France, tant sur les prestations d'accueil, de courrier, de travaux administratifs, de la propreté, d'espaces verts, multi technique et de logistique.

Notre priorité

- ▶ Favoriser l'insertion par le travail des personnes en situation de handicap
- ▶ Devenir un partenaire majeur du développement de la diversité dans votre entreprise

Notre objectif

- ▶ Evaluer vos besoins en vous proposant des solutions de services les plus adaptées.
- ▶ Allier performances, qualité de travail et handicap



2. Expertise

2.2 Nos métiers



- ▶ **Accueil & Standard** Accueil physique et téléphonique, gestion des salles de réunion, conciergerie.
- ▶ **Courrier** Gestion de services sur site client, publipostage, mise sous plis.
- ▶ **Propreté** Nettoyage de bureaux, régie, gestion des déchets.
- ▶ **Espaces verts** Création et aménagement, entretien, élagage, plantes d'intérieur
- ▶ **Prestations tertiaires** Saisie informatique, campagnes d'encaissement de chèques, archivage, travaux administratifs.
- ▶ **Prestations logistiques** Etiquetage, conditionnement, manutention, magasinage, gestion de quai de livraison, Coursiers.



2. Expertise

2.3 Nos références



Entreprise Adaptée multi activités, nous déployons notre expertise auprès des clients dans différents secteurs :

Prestations d'accueil (physique, téléphonique)

Alstom, EY, SFR, Crédit Agricole, Moët Hennessy, ARDIAN, Kyriba, AFPA, Dentsu

Conciergerie

Novartis, Dentsu, Hermès, EY, Suez

Courrier

Safran, RATP, Alstom

Propreté

Saint Gobain, Ricard, ICADE, Alstom, Solocal, INEO, Société Générale, Ipsen, KPMG, Moët Hennessy, CGG, Crédit Agricole, Vinci Energies, Mazars, LFB, Chaumet, PWC, Bouygues Télécom, RTE, Firmenich, SMA BTP

Espaces vert

Orange, Groupama, RTE, CAF Montrouge, IRSN

Prestations logistique

Biologique recherche, E. Leclerc, Société Générale

Travaux administratifs

Aviva, Franfinance, Dior parfum, Louis Vuitton, Fenwick

3 . La co-traitance

3.1 Présentation

Créatrice du concept de la co-traitance avec le secteur adapté, AP'AIPS est pionnière sur les activités du FM.

La première prestation effectuée en 2008 avec ce système de co-traitance sur l'activité de nettoyage de bureaux, a permis à AP'AIPS d'obtenir le label fournisseurs de la part de notre client AREVA.

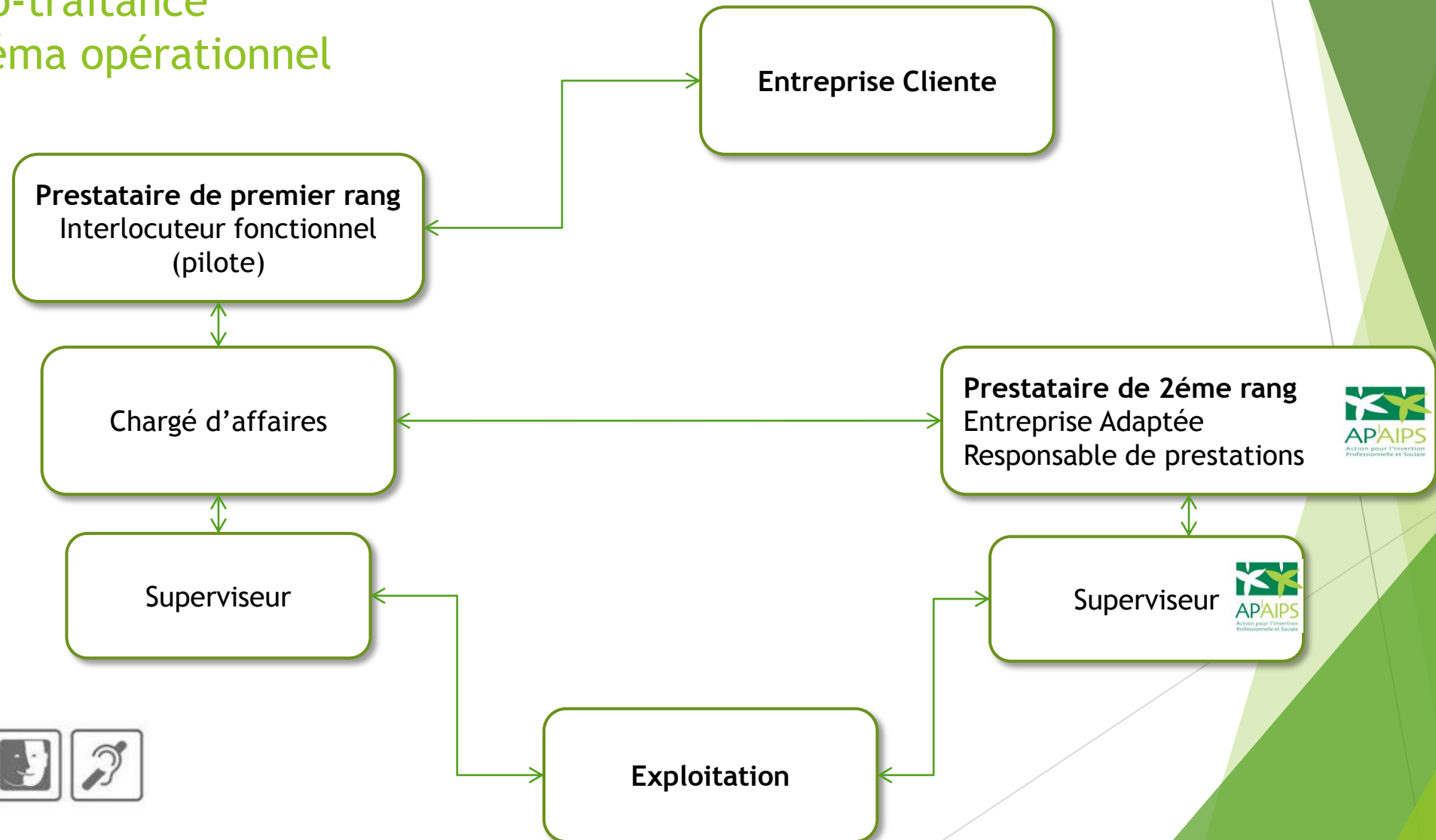
Qu'est ce que la Co-traitance.

- ▶ C'est l'intervention d'une Entreprise Adaptée aux cotés d'un prestataire de premier rang, grâce à la création d'un groupement momentané d'entreprise (GME), spécifique aux prestations à réaliser
- ▶ C'est une répartition des tâches en toute transparence, avec une facturation séparée des deux entités en charge de la réalisation des prestations.
- ▶ C'est favoriser l'insertion professionnelle et sociale de travailleurs en situation de handicap.



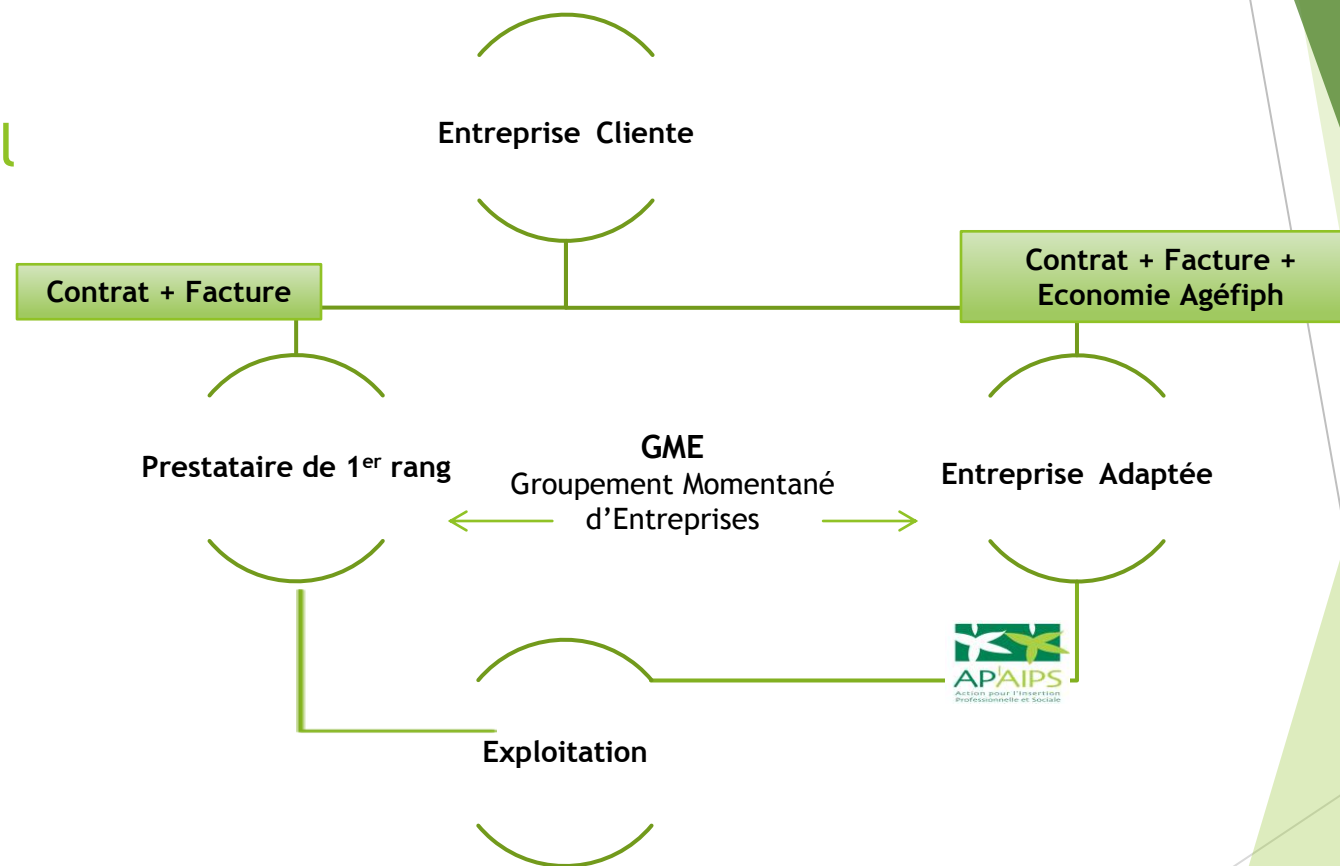
3 . La co-traitance

3.2 Schéma opérationnel



3 . La co-traitance

3.3 Schéma contractuel



4 . Budget d'une prestation : Exemple

Simulation du cout de la prestation si le taux d'emploi de personnes en situation de handicap >3%

Exemple pour une prestation de services généraux

		Éco AGEFIPH	Éco AGEFIPH		
PV/mois	PV/an	/ mois	/ an	prix net/mois	prix net/an
2 989,98€	35 879,72€	672,74€	8 072,94€	2 317,23€	27 806,79€

Simulation du cout de la prestation si le taux d'emploi de personnes en situation de handicap <3%

		Éco AGEFIPH	Éco AGEFIPH		
PV/mois	PV/an	/ mois	/ an	prix net/mois	prix net/an
2 989,98€	35 879,72€	448,50€	5 381,96€	2 541,48€	30 497,77€





100 rue Henri Barbusse - 92000 NANTERRE

Téléphone: 01 47 51 51 11

Dominique LAFONT

Directeur d'exploitation

Mobile: 06 37 41 40 89

Do.Lafont@apaips.com

Steeve THENARD

Chargé d'affaires

Mobile: 06 11 10 90 06

st.thenard@apaips.com

